

ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020


LE PREFET DE LA DORDOGNE

Conformément aux dispositions de l'article R. 146 du code électoral, rend public le tableau des électeurs sénatoriaux, ce jour.

Fait à Périgueux, le vendredi 17 juillet 2020

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général



Martin LESAGE